

# ACTION IMPÔTS 2024

SERVICE  
GRATUIT



**MA  
DÉCLARATION  
D'IMPÔTS  
SANS STRESS  
AVEC UN-E  
SPÉCIALISTE!**

# ACTION IMPÔTS 2024

**Faire remplir votre déclaration d'impôts par un-e fiscaliste?**  
**Apprendre à remplir votre déclaration d'impôts avec l'aide d'un-e fiscaliste?**  
**Faire vérifier votre déclaration fiscale?**

Les habitant-es de la Ville d'Onex qui remplissent l'une des conditions suivantes peuvent faire remplir leur déclaration d'impôts gratuitement :

→ Disposer de revenus et d'une fortune inférieurs à :

	Personne seule	Couple ou famille
Revenu fiscal annuel *	Fr. 50'000.-	Fr. 60'000.-
Epargne	Fr. 4'000.-	Fr. 8'000.- + Fr. 2'000.- par enfant à charge

\* La rubrique 99 du dernier avis de taxation fait foi.

- ou Avoir fait l'objet d'une taxation d'office l'année précédente
- ou Remplir pour la première fois sa déclaration d'impôts

Les personnes aidées financièrement par l'Hospice général peuvent s'inscrire à condition d'être entrées ou sorties de l'aide sociale durant l'année 2023, ou encore d'avoir perçu un salaire ou une indemnité de chômage.

**!** Il ne sera pas possible de procéder au remplissage de la déclaration des personnes dont les ressources dépassent les barèmes indiqués.

## Renseignements et inscriptions par téléphone du 5 février au 25 mars 2024

### Service social, santé et enfance

- 📍 13 rue des Evaux
- 🚌 Bus 2, 19 et 21 : Arrêt Onex-Marché et Onex-Bois Carrien
- ☎ 022 879 89 11
- ✉ social@onex.ch
- 🌐 www.onex.ch

### Horaires de réception

- Lundi 9h-12h / 14h-17h
- Mardi 9h-12h
- Mercredi 9h-12h / 14h-17h
- Jeudi 9h-12h / 14h-17h
- Vendredi 9h-12h